

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1471

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 10

A l'alinéa 25, après la référence :

« L. 6132-7 »

insérer les mots :

« du code de la santé publique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.